



**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DES HAUTEURS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Hauteurs tenue le mardi 10 février 2026, à 19h00 au 50 Rue de l'Église, Les Hauteurs.

Sont présents :

M. Mathieu Michaud, Maire
M. Donald Lavoie
M. Steeve Michaud
Mme Michèle Bernier
M. Roberge Boucher
Mme Andréanne Proulx

Madame Sarah Bérubé directrice générale adjointe, est aussi présente à titre de secrétaire d'assemblée.

Absent : Mme Marie-Catherine Pelletier

Monsieur Mathieu Michaud constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance extraordinaire. La séance débute à 19h04,

7 personnes sont présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur le maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 26-02-10-006

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro : 26-02-10-007

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que le conseil municipal des Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro : 26-02-10-008

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal des Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution numéro : 26-02-10-009

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que le conseil municipal des Hauteurs adopte le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE LOCATION SALLE CONSEIL

Résolution numéro : 26-02-10-010

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte de louer gratuitement la salle du conseil au comité des Loisirs de les Hauteurs les jeudis pour une période de 10 semaines pour des cours de dessins offerts à la population.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE D'APPUI FINANCIER DÉFI OSE ENTREPRENDRE BAS-ST-LAURENT

Résolution numéro : 26-02-10-011

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte de contribuer financièrement pour un montant de 50.00 \$ pour la 28^e édition du Défi Ose entreprendre du Bas-St-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE D'APPUI POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIEMENT POUR L'ÉLEVAGE DE POULES PONDEUSES

Résolution numéro : 26-02-10-12

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que le conseil municipal des Hauteurs accepte d'appuyer monsieur Cédric Lebel pour la construction d'un bâtiment pour l'élevage de poules pondeuses.

Adopté à l'unanimité

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2024 ET 2025 PAR MALLETTE

Résolution numéro : 26-02-10-013

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte que la firme comptable Mallette de Mont-Joli s'occupe de tout avec la collaboration de Mesdames Mélanie Pâquet et Sarah Bérubé pour effectuer les états financiers pour les années 2024 et 2025.

Adopté à l'unanimité

ÉQUILIBRATION DU RÔLE TRENAL 2027-2028-2029 EFFECTUÉ PAR LA FIRME ÉVIMBEC MANDATÉE PAR LA MRC DE LA MITIS

Résolution numéro : 26-02-10-014

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte de procéder à l'équilibration de son rôle d'évaluation pour le terme triennal 2027-2028-2029 et accepte les honoraires professionnels estimés par la firme Évimbéc mandatée par la MRC de La Mitis à 11 536 \$

Adopté à l'unanimité

LISTE DES COMPTES À PAYER JANVIER 2025

Résolution numéro : 26-02-10-015

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs approuve les comptes à payer pour le mois de janvier 2026 au montant de _____ et la direction générale mentionne que la liquidité est présente au compte bancaire.

Adopté à l'unanimité

CONGÉ MALADIE DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale greffière trésorière sera en congé maladie pour aidante naturelle du 18 janvier au 8 mars 2026. La situation sera réévaluée par la suite selon la condition de la personne à charge. Pendant cette période madame Pâquet effectuera les ordres du jour et les procès-verbaux des séances de travail et conseil de la municipalité, ainsi que la gestion des courriels.

Madame Sarah Béburé, directrice générale adjointe effectuera la gestion du personnel et toutes autres tâches administrative en l'absence de Madame Pâquet.

Adopté à l'unanimité

PROJET DE RACCORDEMENT ET ASSAINISSEMENT EAUX USÉES ENTENTE D'ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ OU PAR EXPROPRIATION ET MANDAT À MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Résolution numéro : 26-02-10-016

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs effectuée des acquisitions de gré à gré ou par expropriation des parties de lot 6 702 196, 6 702 197 et 6 702 198 et mandate la firme Morency société d'avocats pour représenter la municipalité et entreprendre toutes les procédures nécessaires

Adopté à l'unanimité

PROJET DE RACCORDEMENT ET ASSAINISSEMENT EAUX DEMANDE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Résolution numéro : 26-02-10-017

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que la municipalité des Hauteurs souhaite déposer une demande d'autorisation environnementale au ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) et autorise La firme Tétra tech inc. à déposer et signer tous les documents relatifs en lien avec cette demandes et répondre aux questions soumise de la part des instances gouvernementales.

Adopté à l'unanimité

PROJET DE RACCORDEMENT ET ASSAINISSEMENT EAUX ENTENTES SIGNÉES LOT 6 702-199 POUR LE 197, RUE PRINCIPALE

Résolution numéro : 26-02-10-018

Il est proposé par Roberge Boucher et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte les ententes signées et conclus pour le lot 6 702 199 (197, rue principale) pour un montant de 500.00 \$ pour les 2 propriétaires.

Adopté à l'unanimité

BALAI DE RUE SAISON ESTIVALE 2026

Résolution numéro : 26-02-10-019

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte de donner le contrat à l'entreprise Transport Yves Bouillon pour le nettoyage des rues et stationnements de la municipalité avec un balai de rue.

Adopté à l'unanimité

CONTRAT DÉNEIGEMENT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE SAISON HIVERNALE 2026-2027

Résolution numéro : 26-02-10-020

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte l'offre du ministère des transports et de la mobilité durable pour effectuer le déneigement de la route 298 sur le territoire de la municipalité pour la saison hivernale 2026-2027. Le conseil municipal autorise monsieur Mathieu Michaud maire et madame Mélanie Pâquet directrice générale à signer les ententes ou tous autres documents en lien avec le ministère des transports et de la mobilité durable.

Adopté à l'unanimité

ENTENTE DU SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ AVEC LA MRC DE LA MITIS POUR LES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

Résolution numéro : 26-02-10-021

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise monsieur Mathieu Michaud, maire et madame Mélanie Pâquet, directrice générale à signer l'entente conclut entre le service de sécurité incendie de la municipalité et la MRC de La Mitis pour desservir la couverture des territoires non organisés du Lac-à-la-croix et des eaux mortes

La facturation du service de sécurité incendie de la municipalité lors d'interventions sera effectuée par la municipalité à la MRC de La Mitis selon la grille des taux horaires en vigueur à la municipalité des Hauteurs.

Adopté à l'unanimité

ACHAT DE PNEUS POUR LE CHARGEUR (LOADER)

Résolution numéro : 26-02-10-022

Il est proposé par Andréanne Proulx et résolu que la municipalité des Hauteurs demande une soumission de Techno Pneu à Rimouski pour 4 pneus pour le chargeur de la municipalité pour un montant de 10 472.57 \$

Adopté à l'unanimité

RAPPORT 2025 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Résolution numéro : 26-02-10-023

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs dépose le rapport 2025 sur son règlement sur la gestion contractuelle sur le site du MAMAH (PGAMR).

Aucun contrat n'a été octroyé en 2025.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR REVÊTEMENT DEK HOCKEY

Résolution numéro : 26-02-10-024

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs la dépose une demande d'aide financière auprès de PAFIRSPA pour l'installation d'un revêtement de DEK hockey.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE DÉBOURSEMENT AU PM-150 POUR ÉLECTRICITÉ LAC DES JONCS

Résolution numéro : 26-02-10-025

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs la dépose une demande de déboursement à la MRC pour le PM-150 pour l'installation de l'électricité au Lac des Joncs pour un montant de 4 118 \$.

Adopté à l'unanimité

SOUSSION ÉLECTRICITÉ LAC-DES-JONCS

Résolution numéro : 26-02-10-026

Il est proposé par Michèle Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte d'accorder au plus bas soumissionnaire, l'entreprise RPF Électrique pour l'installation de l'électricité au Lac-des-Joncs.

Adopté à l'unanimité

DISTRIBUTION D'ARBRES AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ

Résolution numéro : 26-02-10-027

Il est proposé par Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte la distribution d'arbres comme les années précédentes qui aura lieu dans le stationnement de la salle communautaire en mai 2026.

Adopté à l'unanimité

DÉLÉGATION POUVOIR RESPONSABLE GARAGE

Résolution numéro : 26-02-10-028

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte une délégation de pouvoir au montant maximum de 250.00\$ au responsable du garage municipal.

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION DÉPENSES SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Résolution numéro : 26-02-10-029

Il est proposé par Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs demande que toutes dépenses du service de sécurité incendie de la municipalité soient présentées par bon de commande pour tous les achats autre que les interventions.

Adopté à l'unanimité

**LETTRE D'APPUIE POUR SUBVENTION FRR VOLET COMMERCE DE
PROXIMITÉ**

Résolution numéro : 26-02-10-030

Le conseil municipale appui fortement les demandes des entreprises de la municipalité qui présentes une demande de subvention dans le cadre du FRR volet commerce de proximité.

Adopté à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément au deuxième alinéa de l'article 956 les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance ordinaire, ne portent que sur les points à l'ordre du jour.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Séance de travail mardi 3 mars 2026 à 19h

Séance ordinaire mardi 10 mars 2026 à 19h

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 26-02-10-031

À 20H sur proposition de Roberge Boucher la séance est levée.

Je, Mathieu Michaud, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

M. Mahieu Michaud
Maire

Mme Sarah Bérubé
Directrice générale adjointe